

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N275 :

Inauguration du premier tronçon de la cyclostrade

Ce vendredi 5 mai, le tronçon de la cyclostrade situé entre le château Solvay et la frontière régionale, sur la N275, a été inauguré en présence du ministre wallon de la Mobilité et des infrastructures, de représentants du SPW Mobilité et Infrastructures (SPW MI), des autorités locales, du Groupe de recherche et d'actions des cyclistes quotidiens (Gracq) et de Provélo.

A la fin de l'année 2021, l'étude de la première cyclostrade en Wallonie, sur la N275, a été confiée au SPW MI, avec la volonté de créer un cheminement cyclable bidirectionnel, protégé de la voirie et d'une largeur confortable.

Pour rappel, avant les travaux, la voirie était composée de 2 bandes de circulation avec des pistes cyclables marquées unidirectionnelles le long de ces bandes. Ces pistes étaient non séparées, non protégées et d'une largeur d'un mètre chacune.

Suite aux discussions avec les pouvoirs locaux, les organismes actifs dans le domaine cyclable et nos collègues néerlandophones qui étudiaient la suite de l'aménagement sur la commune de Hoeilaart, il a été décidé de réaliser la cyclostrade sur le côté gauche de la voirie, en direction de Bruxelles. Ce choix présente l'avantage de permettre des **connexions sécurisées avec les différentes entrées du domaine du château de La Hulpe et de s'inscrire dans la continuité du projet qui sera réalisé en Flandre.**

Pour ce faire, les deux bandes de circulation ont été déplacées sur le côté droit de la voirie dans le but de laisser suffisamment de place du côté gauche pour créer la **cyclostrade de 3 mètres de large et d'environ 2 km de long.** Cette cyclostrade offre un **espace sécurisé aux cyclistes** grâce aux haies et aux clôtures en bois placées le long du tracé.

Grâce à la création de ce nouveau chaînon cyclable sur la N275, une connexion est désormais établie entre La Hulpe/Rixensart/Lasne vers Hoeilaart/Watermael-Boisfort et la Région Bruxelles-Capitale.

Ce tronçon a été financé par le Plan de Relance européen (PNRR) pour 2.493.266,40 € TVAC.

Les cyclostrades constituent l'épine dorsale du réseau cyclable structurant et relient des zones à haut potentiel de déplacement, en offrant une **alternative attractive aux déplacements en voiture**. Elles sont potentiellement utilisées de manière intensive et bénéficient d'une **infrastructure de grande qualité permettant de se déplacer dans les meilleures conditions de confort, de sécurité et d'efficacité** sur des distances moyennes à longues et sur des aménagements cyclables reconnaissables. Les cyclostrades sont donc des pistes cyclables directes, qualitatives et en sites propres qui répondent de manière optimale aux besoins des cyclistes au quotidien.

En 2024, les travaux sur la N275 vont se poursuivre jusqu'au carrefour des 3 colonnes (chaussée de Bruxelles x avenue Reine Astrid). Plus au sud, une étude sera lancée dans le courant de l'année pour identifier le meilleur tracé permettant de rejoindre Ottignies à vélo sur un aménagement sécurisé.

En Wallonie, l'objectif est de poursuivre le développement des infrastructures favorisant la pratique du vélo utilitaire et d'accroître la culture du vélo pour les déplacements de personnes ou de marchandises afin de diminuer la part modale de la voiture.

Contacts médias :

Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896 | sarah.pierre@spw.wallonie.be